

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
18

COMMUNE D'ILLFURTH

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 068-216801522-20260209-CFU_2025COMMER-BF



EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 mars 2026

DCM 2026.03.9 - 11

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Danielle BUHLER, Jean WEISENHORN, Fabienne BAMOND, Pierre Paul KIENTZ** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Bertrand MARCONNET, Martine KLEINMANN, Sylvie PERRIN, Eric APTEL, Régine DOLLÉ, Véronique GEHIN, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER, Pierre GANSER.**

Était absent excusé et a donné procuration :

- Monsieur **Eric APTEL** à Madame **Fabienne BAMOND**

Madame **Fabienne BAMOND** a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET – APPROBATION DU CFU BUDGET ANNEXE - COMMERCE ALIMENTAIRE 2025 :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L. 2222- 3,
VU la délibération DCM 2021.07.12.-03 du 12 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),
VU l'avis de la commission générale réunie le 4 mars 2026,
VU le Compte Financier Unique du Budget annexe - Commerce alimentaire 2025,

Commune d'ILLFURTH - COMMERCE ALIMENTAIRE - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	41 528,85	38 000,00	79 528,85
	Recettes réalisées (1)	B	23 228,85	42 544,49	65 773,34
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	18 300,00	34 800,00	53 100,00
	Dépenses réalisées (1)	E	18 273,60	13 153,91	31 427,51
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats		G = B - E	4 956,25	29 390,58	34 346,83
Résultats antérieurs reportés		H	-23 228,85	11 845,59	-11 383,26
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		G + H	-18 273,60	41 236,17	22 962,57
Différence entre les restes à réaliser		I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé		G + H + I	-18 273,60	41 236,17	22 962,57

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Après en avoir délibéré (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe – commerce alimentaire de la commune d'ILLFURTH.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution du CFU.

Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH



Fabienne BAMOND
Adjointe au Maire